vinetur

La Vénétie donne la priorité aux producteurs certifiés pour la future extension du Prosecco DOC

Les nouvelles règles favorisent les producteurs certifiés bio ou SQNPI qui cherchent à obtenir un potentiel de production supplémentaire dans le cycle d’attribution 2027.

vendredi 3 juillet 2026



Le gouvernement régional de la Vénétie a fixé les règles d'augmentation du potentiel de production du Prosecco DOC, en donnant la priorité aux viticulteurs qui peuvent démontrer qu'ils étaient certifiés biologiques ou sous le système national italien de qualité de la production intégrée au cours de l'année précédant l'attribution de l'augmentation.

La mesure découle de la résolution du gouvernement régional n° 1500, approuvée le 20 novembre 2025, sur la base d'une proposition du consortium qui supervise l'appellation Prosecco DOC. Selon le texte cité par Padovanews, les règles prévoient que la priorité ira aux entreprises qui peuvent prouver, à titre alternatif, qu'elles détenaient au 30 septembre un certificat biologique valide au titre du règlement (UE) 2018/848, ou un certificat du Sistema di Qualità Nazionale di Produzione Integrata, connu sous le nom de SQNPI, pour la culture de la vigne destinée aux raisins de cuve.

En pratique, cela signifie qu'un producteur souhaitant bénéficier d'une priorité lors d'une future attribution doit avoir été certifié SQNPI ou biologique l'année précédente. Pour le cycle 2027, l'inscription au système SQNPI doit être finalisée avant le 25 juillet 2026 afin d'être prise en compte comme facteur de priorité pour toute éventuelle stabilisation du potentiel de production du Prosecco DOC cette année-là.

Coldiretti Padova, la section locale de la principale organisation agricole italienne, a invité les entreprises intéressées à contacter ses bureaux avant le 15 juillet 2026, en amont de cette échéance.

Cette décision compte pour le commerce du vin, car elle lie l'accès à une priorité dans la future planification du vignoble du Prosecco DOC à des références environnementales ou de production intégrée obtenues selon un calendrier fixe. Pour les viticulteurs et les embouteilleurs liés à l'une des plus grandes catégories de vins effervescents d'Italie, cela pourrait avoir une incidence sur les stratégies de plantation, les choix de certification et la planification des approvisionnements pour le millésime 2027 et au-delà.

Le Prosecco DOC est l'une des appellations les plus importantes du pays en volume et en valeur à l'exportation, si bien que même des changements techniques dans la manière dont le potentiel de production est ajusté peuvent avoir des implications plus

larges dans l’ensemble du secteur des boissons. En favorisant les producteurs déjà certifiés selon les règles SQNPI ou biologiques, la région signale que les normes liées à la durabilité pourraient jouer un rôle plus important dans la gestion de la croissance future au sein de l’appellation.

La résolution ne crée pas un droit automatique à une augmentation de la production. Elle précise plutôt comment la priorité sera déterminée si, et lorsque, un potentiel supplémentaire sera attribué. Cette distinction est importante pour les producteurs qui se demandent s’ils doivent adhérer dès maintenant au SQNPI : la certification peut améliorer leur position dans un processus d’attribution ultérieur, mais elle ne garantit pas à elle seule de nouvelles capacités.

La date de référence compte également. Les règles régionales exigent une preuve de l’année précédant le lancement de l’augmentation. Dans le cas de la certification biologique, le certificat doit être valide au 30 septembre. Dans le cas du SQNPI, les producteurs doivent finaliser leur inscription dans le délai indiqué afin de pouvoir être pris en considération pour 2027.

Pour les caves et les viticulteurs de la zone Prosecco DOC, cette annonce ajoute une étape de conformité supplémentaire à la planification commerciale à un moment où les choix réglementaires façonnent de plus en plus les opportunités commerciales. Les producteurs qui souhaitent préserver leur flexibilité pour 2027 devront peut-être décider rapidement s’ils optent pour l’enregistrement SQNPI ou s’ils s’appuient sur leur certification biologique existante, tandis que ceux qui manqueront la date limite pourraient perdre leur statut prioritaire dans tout futur processus de stabilisation.